



LIGUE OUEST

994/05/1A

Agrément n°04 355 123

du ministère de la Jeunesse
et des Sports

N° SIRET : 438 044 257 00022

Pôle compétitions et
événements

NOTE D'ORGANISATION

15^e COUPE DE GOLF

LIGUE OUEST

Samedi 25 octobre 2025

Fréhel (Côtes-d'Armor)

Annexe 1 - Plan d'accès

Annexe 2 - Le développement
durable pendant une
manifestation

Annexe 3 : Valorisation des
manifestations

Frais d'inscription : 45 €

Licence FCD : 2025-2026

Date limite d'inscription :
15/10/2025

1. GÉNÉRALITÉS

La 15^e édition de la Coupe de golf de la ligue Ouest se déroulera le samedi 25 octobre sur le Golf Club de Fréhel - Sables d'Or les Pins à Fréhel.

Cette rencontre est indépendante et unique. Elle n'entre pas dans la qualification des clubs pour le championnat national FCD 2026.

2. ORGANISATION TECHNIQUE

2.1 Club Organisateur

CELAR SPORTS Bruz

2.2 Responsable de la compétition

Morgan BRISHOUAL - mbrisoual@free.fr

2.3 Conseiller technique « Golf »

Didier LALANDE - lalandedi@wanadoo.fr - 07 87 03 49 49

2.4 Règlement général

Cette compétition oppose les équipes régionales de Bretagne, Normandie et Pays-de-la-Loire constituées à partir des clubs d'origine des participants.

Chaque team régional comprendra x équipes de 2 joueurs en compétition pour le gain de la coupe 2025.

2.5 Règlement particulier de la compétition

Article 1

Pour prendre part à la compétition, les joueurs doivent être titulaires de la licence délivrée par la FCD pour la saison 2025-2026 et de la licence FFGolf 2025 (questionnaire de santé enregistré).

L'épreuve est ouverte à toutes et tous sans limite d'index.

Chaque club peut engager autant d'équipes qu'il le souhaite (nombre maximum de participants à la compétition : 80).

Dans le souci de préserver une participation optimale des clubs, le conseiller technique pourra être amené à limiter le nombre d'équipes par club.

Article 2 - Déroulement de la compétition

La compétition aura lieu sur le parcours de 18 trous du GOLF de Fréhel - Sables d'Or les Pins à Fréhel.

15 avenue du golf 22240 FREHEL

02 96 41 42 57 - contact@golfsablesdor.fr - <https://www.golfdessablesdor.fr/>

Article 3 - Formule de la compétition

La formule de jeu sera un « SHAMBLE* » : parties constituées de 2 équipes de 2 joueurs (mixité en genre et en club possibles par région).

- les équipes partent des repères jaunes pour les hommes et des rouges pour les dames.
- chaque joueur de l'équipe joue une balle pour le premier coup ;
- l'équipe choisit la meilleure balle ;
- chaque équipier joue alors, à partir de cette position, sa propre balle jusqu'au trou ;
- le score des deux joueurs est inscrit sur la carte, le meilleur score sera pris en compte par l'application de calcul des résultats pour établir le classement.

Le classement des régions équipes sera établi par le cumul des scores brut + net (coups reçus stableford), les index plafonnés à 30 pour le calcul des points « coupe ».

Pour chaque région, les scores retenus pour ce classement seront ceux des N meilleures cartes réalisées ; N étant les plus petits nombres d'équipes présentées par la région minoritaire.

Horaires : Départ à **09h00** en shot gun.

Rassemblement **impératif à 08h30** devant le club-house

Article 4 - Arbitrage

La compétition se déroule sous le contrôle du comité d'épreuve composé des représentants des 3 régions concernées.

Article 5 - Classements

- Classement par équipes en fonction du score cumulé brut + net (index plafonné à 30).
- Classement par Région (Bretagne - Pays-de-la-Loire - Normandie) attribuant la Coupe de la Ligue Ouest à l'équipe régionale ayant rapporté le plus de points au total des scores (brut + net) réalisés par l'ensemble des paires retenues pour représenter leur région.
- La région détentrice du trophée le ramènera le jour de la compétition.

Article 6 - Composition des équipes

Chaque club inscrira ses équipes constituées. D'éventuels joueurs isolés (un maximum par club) pourront être retenus, et donc appairés par les capitaines de région, pour constituer des équipes régionales.

Des équipes inter-régionales pourront être constituées si nécessaire afin de faire jouer tous les inscrits.

Capitaines d'équipe :

Bretagne : Morgan BRISHOUAL (CELAR SPORTS)

Pays-de-la-Loire : Jean-Louis JOURDAN (CSAD ANGERS)

Normandie : Patrice LAY (CSAM CHERBOURG)

3. DISPOSITIONS LOGISTIQUES

3.1 Accueil

À partir de 8h00 au Golf Club de Fréhel à Sables d 'Or les Pins.

3.2 Restauration

Le déjeuner sera pris au restaurant du golf vers 14h00.

3.3 Récompenses

La remise des récompenses aura lieu pendant le repas à l'issue de la compétition.

3.4 Santé

Le soutien santé de la manifestation sera assuré conformément au règlement médical de la FCD (titre II) et organisé pour que les éventuelles victimes soient secourues dans les délais inférieurs (ou au plus égaux) à ceux que supporteraient les accidentés de la voie publique.

Ce soutien santé répondra aux conditions préconisées par :

- la réglementation de la fédération délégataire ;
- la réglementation de droit public ;
- l'autorité d'accueil ;
- le dirigeant de la ligue et/ou du club responsable de l'événement sportif ou par le conseiller technique sportif, en fonction des possibilités locales et institutionnelles.

En cas d'incident, comme lors des compétitions de golf, il sera fait appel au dispositif de secours civil (Pompiers ou SAMU).

4. DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES

4.1 Licences et documents

Chaque joueur devra être en possession de ses licences FCD 2025-2026 et FFG 2025 pour la compétition (article 1).

4.2 Engagement

Les engagements se feront exclusivement via l'espace SYGEMA des clubs avant le mercredi **15 octobre**.

4.3 Participation aux frais d'organisation

- 45 € par joueur
- 30 € par accompagnateurs

La ligue soutient cette manifestation en accordant une aide de **15 euros** par joueur.

Rappel : les clubs ne devront pas faire parvenir les chèques de participation à la ligue avant la réception de la facture correspondant aux nombres de joueurs et accompagnateurs qui sera envoyée aux clubs par le trésorier de la ligue.

Nota : Les accompagnateurs doivent être titulaires de la licence FCD 2025-2026 pour des questions de couverture assurance.

4.4 Hébergement

Les frais d'hébergement sont payés directement par les compétiteurs ainsi que la reco la veille (35€).

Pour votre information, la résidence « Lagrange » située à proximité du golf propose des appartements.

4.5 Financement

Les frais d'organisation seront pris en charge par la ligue Ouest. Le club organisateur fera parvenir au secrétariat de la ligue Ouest les différentes factures pour paiement ou remboursement. Les factures devront être libellées à l'ordre de la ligue Ouest FCD.

4.6 Assurance

La licence FCD couvre les risques dans les conditions du contrat y compris au cours des transports (véhicules inscrits sur SYGEASSUR.)

4.7 Compte-rendu

Le compte-rendu de la manifestation sera adressé à la ligue par le CTS.

4.8 Droit à l'image

Tout participant autorise expressément la FCD et ses partenaires à utiliser les images (fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion de la rencontre de Golf et sur lesquelles il pourrait apparaître), à des fins publicitaires, promotionnelles et d'information concernant les activités de la FCD pour la durée la plus longue prévue par la loi.

5. DÉVELOPPEMENT DURABLE

Cf. annexe 2

6. VALORISATION DES MANIFESTATIONS

Cf. annexe 3

Angélique GAUTIER
Présidente de la Ligue Ouest

Destinataires (par courriel)

- Présidente de la Ligue Ouest
- Trésorier général de la Ligue
- Présidents des clubs LO/FCD
- coordonnateur de pôle
- Conseiller Technique Sportif golf de la Ligue

ANNEXE 1 – Plan d'accès

15^e COUPE DE GOLF DE LA LIGUE OUEST

GOLF DE FREHEL

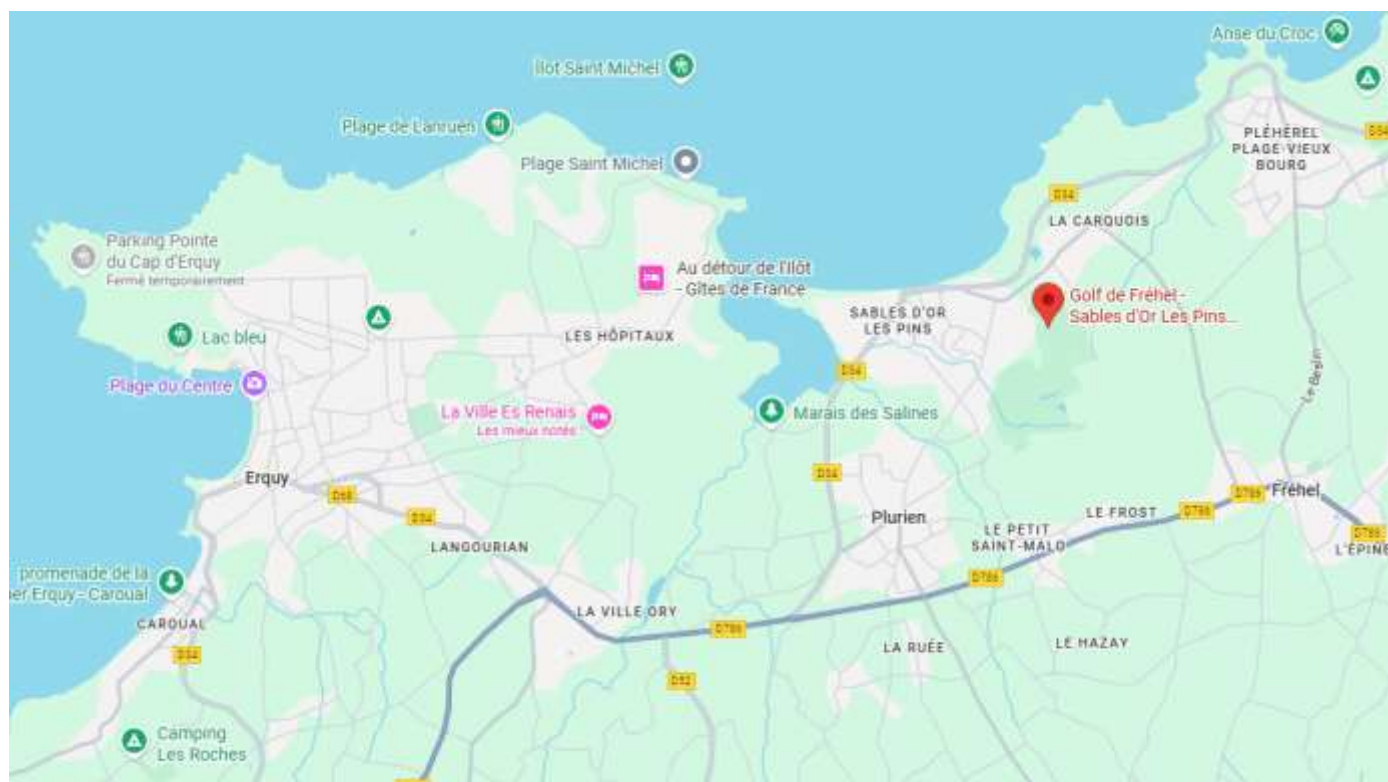
Sables d'Or les Pins

15 avenue du Golf

22240 FREHEL

Tel: 02 96 41 42 57

<https://www.golfdessablesdor.fr/>



ANNEXE 2 – Le développement durable pendant une manifestation

BONNES PRATIQUES ET ÉCO-GESTES



ORGANISATION

- Intégrer au comité d'organisation une personne sensibilisée au développement durable.
- Respecter la réglementation en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.
- Tenir compte des considérations environnementales dans le choix du lieu d'organisation en intégrant la préservation de la faune et de la flore.
- S'assurer de l'accessibilité du site au plus grand nombre et plus particulièrement aux personnes à mobilité réduites.
- Assurer l'accueil et la surveillance des participant-e-s et du public sur les espaces protégés.

COMMUNICATION

- Privilégier le dématérialisé au papier. Utiliser du papier recyclé. Limiter la couleur et choisir le mode « brouillon » des imprimantes quand c'est possible.
- Limiter les transferts de courriers électroniques aux destinataires
- Réaliser la signalétique en matière recyclable et la retirer une fois la manifestation terminée.

TRANSPORTS

- Inciter à l'utilisation des transports collectifs ou au covoiturage pour venir sur le lieu de la rencontre.

RESTAURATION / HÉBERGEMENT

- Privilégier les circuits d'approvisionnement courts.
- Utiliser des ustensiles recyclables (couverts, gobelets,...).
- Prévoir le tri sélectif des déchets.
- Sensibiliser à la consommation d'eau.
- Veiller à la mise à disposition de toilettes + PMR.

BOUGEZ AVEC LA LIGUE OUEST !

ANNEXE 3 – Valorisation des manifestations

VALORISATION DES MANIFESTATIONS LIGUE OUEST FCD PHOTOS & VIDÉOS



POURQUOI ?

Pour faire rayonner nos événements sportifs et culturels, la Ligue Ouest FCD met en avant :

- le travail des bénévoles,
- l'engagement des clubs et sections,
- les performances et moments forts des rencontres.

Les photos et vidéos sont essentielles pour alimenter nos supports régionaux (Vent d'Ouest, newsletter, Facebook, Instagram, YouTube) et les supports nationaux (Infolettre FCD, A Armes Égales, réseaux sociaux).

- Les photos, vidéos et comptes rendus doivent être transmis à la Ligue Ouest dans la semaine qui suit les événements, 7 jours maximum après la date de clôture.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS

Clubs :

- Réaliser les prises de vues de leurs équipes lors des championnats.
- Désigner une personne "référente communication" chargée de transmettre les contenus au secrétariat de la Ligue Ouest.

Conseiller(ère)s techniques :

- Fournir les photos/vidéos officielles des rencontres.
- Rédiger un court article (5-10 lignes) précisant : nature de l'événement, date, lieu, participant(e)s et acteur(ice)s clés, les faits marquants (buts, performances, moments décisifs).

Participant(e)s :

- Peuvent partager leurs photos/vidéos.
- Indiquer le nom des personnes à créditer lors de la publication des images.

COMMENT TRANSMETTRE ?

Via un album partagé (ex : Google Photos)

Par lien de téléchargement (ex : France Transfert)

En pièce jointe de mail (ne pas insérer dans un document word)

ADRESSE MAIL : SECRETARIAT@LIGUEOUEST-FCD.FR